

**PROJET ANNUEL
DE PERFORMANCE
D'ÉTABLISSEMENT
(PAPET)
2022**

INTRODUCTION

Le PAPET, défini par le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), est présenté chaque année en annexe au budget initial. Il a pour objectif de rendre compte de la performance de l'établissement en définissant, dans le périmètre de ses missions, la stratégie, les objectifs et les cibles à atteindre.

En reprenant les objectifs stratégiques et les indicateurs du volet spécifique du contrat de site, il est également l'instrument privilégié de suivi des engagements contractuels de l'établissement. Ce lien entre PAPET et contrat de site, initié en 2016 pour le suivi des cibles du contrat de site 2015-2019, a permis d'avoir une vision annuelle de la trajectoire de l'UPEC et d'être plus réactif en cas d'écarts avec les cibles notifiées dans le contrat de site.

De fait, la mise en œuvre d'un nouveau contrat de site 2021-2025 nécessite une actualisation de la structuration du document. Cependant, le PAPET s'inscrit toujours dans la continuité des projets annuels de performance précédents en reprenant un certain nombre d'indicateurs hors du périmètre du contrat de site, mais ayant un sens pour le pilotage des politiques de l'établissement. Ce choix a également été opéré afin d'assurer la comparabilité des différents PAPET, démarche nécessaire à une analyse sincère et objective de la trajectoire de l'établissement.

Le présent document identifie cinq axes stratégiques issus du volet spécifique du contrat de site :

- 1- Affirmer un positionnement stratégique original et s'inscrire dans la politique de site, en considérant la place de l'UPEC dans son territoire, sa structuration et sa trajectoire ;
- 2- Affirmer une stratégie scientifique en développant la pluridisciplinarité en intégrant à la fois le développement du doctorat, le soutien à la recherche et son rayonnement à travers les classements internationaux ;
- 3- Renforcer son positionnement autour des réussites étudiantes et de la formation tout au long de la vie (FTLV), en lien avec le développement d'innovations pédagogiques, de la politique documentaire et de la vie de campus, outils centraux pour l'accompagnement des publics et l'aide à la réussite ;
- 4- Renforcer l'ancrage territorial et le rayonnement international afin de diffuser l'expertise de l'établissement en recherche comme en formation et de bénéficier des approches nouvelles provenant de l'extérieur ;
- 5- Optimiser le pilotage de l'université en associant la communauté universitaire, qui alliera maintien de l'équilibre budgétaire et développement de ressources propres au service du financement des priorités de l'établissement.

TABLE DES MATIERES

Introduction	2
Axe 1 : Affirmer un positionnement stratégique original et s'inscrire dans la politique de site	4
Présentation de l'Université Paris-Est-Créteil	4
Dynamiques démographiques et territoriales	4
Caractérisation de la population étudiante	5
Caractérisation des populations BIATSS et enseignantes	6
Axe 2 : Affirmer une stratégie scientifique en développant la pluridisciplinarité	8
Indicateur 2.1 : Nombre de distinctions IUF, ERC et prix, donnant lieu à une PEDR*	9
Indicateur 2.2 : Part des financements européens dans les contrats recherche*	9
Indicateur 2.3 : Revenus issus de la valorisation de la recherche	9
Indicateur 2.4 : Nombre de classements thématiques ARWU dans lesquels l'UPEC apparaît dans le top 500*	10
Indicateur 2.5 : Nombre d'étudiants inscrits en doctorat*	11
Indicateur 2.6 : Nombre de doctorants inscrits en 1ère année à temps plein et natures des financements de thèse (externes, internes, sans financement)*	11
Axe 3 : Déployer une politique de formation tout au long de la vie attractive et soutenir les réussites	12
Indicateur 3.1 : Évolution du nombre de formations intégrant un dispositif Pulse*	13
Indicateur 3.2 : Nombre de graduate programs mis en place*	13
Indicateur 3.3 : Taux de passage de L1 en L2 des primo-entrants en 1ère année de cursus licence.....	13
Indicateur 3.4 : Taux de réussite du DUT en 2 ans	14
Indicateur 3.5 : Taux de réussite en DUT 2 ou 3 ans	14
Indicateur 3.6 : Taux de réussite en licence en 3 ans par discipline*	15
Indicateur 3.7 : Taux de réussite en licence en 3 ans ou 4 ans par discipline*	16
Indicateur 3.8 : Évolution du nombre d'étudiants en alternance	17
Indicateur 3.9 : Développement de la formation continue.....	18
Indicateur 3.10 : Fréquentation physique des bibliothèques & consultation des ressources numériques	18
Indicateur 3.11 : Répartition des ressources CVEC par grande orientation.....	19
Indicateur 3.12 : Impact des actions financées par la CVEC par grande orientation	19
Axe 4 : Construire une stratégie partenariale et internationale lisible	20
Indicateur 4.1 : Montant cumulé des financements issus de la fondation partenariale UPEC (hors Programme Pluriannuel)*	21
Indicateur 4.2 : Mobilité entrante des étudiants : Pourcentage d'étudiants internationaux*	21
Indicateur 4.3 : Mobilité sortante des étudiants.....	22
Axe 5 : Optimiser le pilotage de l'université en associant la communauté universitaire	23
Indicateur 5.1 : Endorecrutement des enseignants-chercheurs	23
Indicateur 5.2 : Développement des ressources propres (hors SCSP*)	24
Indicateur 5.3 : Financement de l'activité.....	25
Indicateur 5.4 : Équilibre financier	26

Les indicateurs annotés par un astérisque « * » sont suivis au sein du contrat de site 2021-2025.

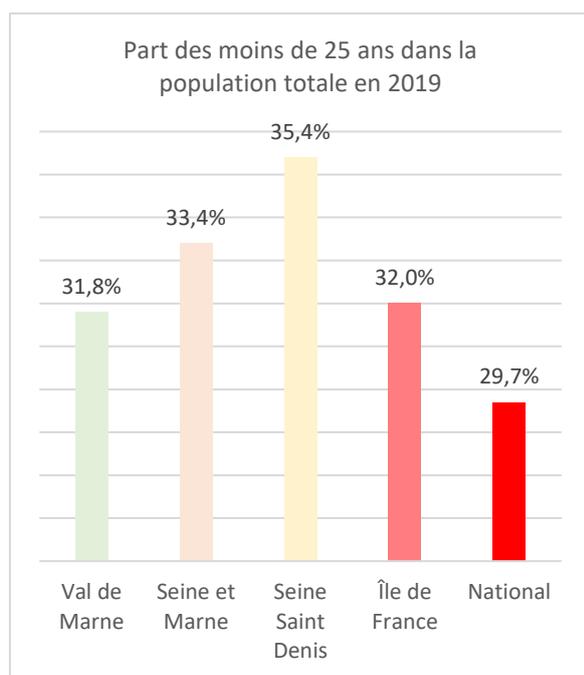
AXE 1 : AFFIRMER UN POSITIONNEMENT STRATEGIQUE ORIGINAL ET S'INSCRIRE DANS LA POLITIQUE DE SITE

PRESENTATION DE L'UNIVERSITE PARIS-EST-CRETEIL

L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) est une des quatre universités sur le territoire de l'académie de Créteil, avec l'Université Gustave Eiffel, l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et l'Université Sorbonne Paris-Nord. L'UPEC est définie comme une université pluridisciplinaire avec santé. Elle est composée de 7 facultés, 8 écoles et instituts, 1 observatoire et 33 laboratoires de recherche. Elle conduit une recherche à la fois fondamentale, appliquée et translationnelle de niveau international, en lien étroit avec les acteurs socio-économiques du territoire.

Au sein de l'académie de Créteil, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur est de 155 633¹ en 2019-2020, contre 129 197 en 2011-2012, soit une hausse de 20.5 % en 8 ans. Avec ses 34 182 étudiants (hors IFSI), l'Université Paris-Est Créteil pèse pour 21.9 % dans les effectifs du supérieur de l'académie de Créteil, contre 20.6 % pour l'année 2011-2012. Concentrant déjà une part grandissante de la hausse des effectifs étudiants sur l'est-parisien, l'UPEC apparaît comme un établissement qui subira sur la durée la pression démographique de son territoire, à l'inverse des tendances identifiées au niveau national.

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET TERRITORIALES



Source : INSEE - Indicateurs démographiques - évolution et structure de la population au 1^{er} janvier 2019 - Part des 0-24 ans dans la population totale.

En effet, l'augmentation significative de la population inscrite dans l'enseignement supérieur à l'échelle de l'académie et de l'établissement s'explique entre autres par le dynamisme démographique du territoire de l'académie de Créteil, et par l'augmentation de l'accès à l'enseignement supérieur.

Ainsi, lorsqu'est comparée la part des moins de 25 ans dans la population totale en 2019, on constate que les trois départements sur lesquels l'UPEC est implantée ont une part des moins de 25 ans supérieure à la moyenne nationale. Seul le Val de Marne possède un taux inférieur à la moyenne régionale, imputable à sa moyenne d'âge plus élevée. Plus encore, si la part des moins de 25 ans est amenée à baisser en Île-de-France à horizon 2025 (-0.7 % entre 2015 et 2025), en valeur le nombre de moins de 25 ans augmentera de 70 000 à l'échelle de la région, et cette hausse se concentrera principalement dans les trois départements de l'est-parisien, avec 40 000 personnes supplémentaires à horizon 2025².

¹ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ; Atlas régional « Île-de-France » ; Effectifs d'étudiants en 2019-2020. Inscriptions principales (y compris la formation continue diplômante et les doubles inscriptions CPGE) dans les grands établissements sous tutelle du MESRI, sur la base des remontées SISE au 15 janvier de chaque année.

² INSEE – Statistiques et Etudes – Pyramides des âges : projection de population 2050 – régions et départements, séries de 2013 à 2050, hors DROM.

	2012	2019	Evolution 2012-2019
France	85,7 %	88,0 %	+ 2,3 pts
Ile de France	81,9 %	86,7 %	+4,8 pts
Val de Marne	78,0 %	87,4 %	+9,4 pts
Seine & Marne	80,8 %	86,3 %	+5,5 pts
Seine-Saint-Denis	73,7 %	84,0 %	+10,3 pts

Tableau 1 : Taux de réussite au baccalauréat en 2012 et 2019

Source : Insee : TCRED- Réussite aux différents baccalauréats – Séries chronologiques - Taux de réussite, paru le 16/11/2021

De plus, entre 2012 et 2019³, le taux de réussite au baccalauréat, tous baccalauréats confondus, augmente plus sur les départements de l'académie de Créteil qu'à l'échelle de l'Île de France (+ 4.8 points pour l'Île de France contre 9,4 points pour le Val de Marne, cf tableau 1). Cette hausse, combinée à la forte attractivité de l'Université Paris-Est Créteil auprès des étudiants bacheliers de l'académie de Créteil (en 2018-2019, 76 % des primo-entrants en L1/DUT, étaient issus de l'académie de Créteil, un taux stable depuis 5 ans⁴) place l'UPEC comme un établissement qui doit et devra supporter une hausse plus importante des étudiants que celle attendue à l'échelle nationale certes, mais aussi à l'échelle régionale par rapport aux autres territoires.

CARACTERISATION DE LA POPULATION ETUDIANTE

En cinq ans, entre 2016-2017 et 2020-2021, le nombre d'étudiants inscrits à l'UPEC a augmenté de 11,7 %, passant de 37 010 à 41 328 inscrits (cf tableau 2). Les hausses les plus significatives s'observent au niveau du premier cycle, avec 4 035 étudiants supplémentaires en licence et 711 en DUT. Celles-ci s'expliquent en licence par l'augmentation des capacités d'accueil en lien avec la pression démographique et la mise en place des dispositifs de la loi ORE puis de la réforme des études de santé, réforme qui entraîne par ailleurs la baisse constatée au niveau du 1^{er} cycle de médecine (-70,9 %). Pour le DUT, l'augmentation du nombre d'inscrits est la conséquence de l'ouverture du département « Gestion des entreprises et des administrations » à l'IUT Créteil-Vitry, et des départements « Génie Biologique », « Métiers du multimédia et de l'internet » et « Génie civil – Construction durable » à l'IUT de Sénart-Fontainebleau. Si les inscrits en second cycle sont relativement stables avec une hausse de 157 étudiants en master soit 1,9 %, les inscrits au sein des formations d'ingénieurs connaissent une hausse de l'ordre de 52.2 %, suite au déploiement de l'offre de formation de l'EPISN initié en 2016.

	2016-2017	2020-2021	% d'évolution
Licence	13 845	17 880	+ 29,1 %
Autres L	55	89	+ 61,8 %
DUT	2 498	3 209	+ 28,5 %
LP	1 323	1 461	+ 10,4 %
Master	8 258	8 415	+ 1,9 %
Autres M	421	544	+ 29,2 %
Form. Ingénieur	182	277	+ 52,2 %
1er cycle méd.	1 455	423	-70,9 %
2e cycle méd.	539	596	+ 10,6 %
Autres Dip. Méd.	1 451	1 580	+ 8,9 %
IFSI	2 606	2 498	-4,1 %
DU/CU/DIU	3 644	3 803	+ 4,4 %
Autres (VAE, PEI, Auditeurs, Pré-univ)	733	553	-24,6 %
TOTAL UPEC	37 010	41 328	11,7 %

Tableau 2 : Nombre d'étudiants par niveau de diplôme en 2016-2017 et 2020-2021.

Source : Apogée : Indicateur N° 101 - Inscriptions principales et secondes par niveau de diplôme (hors CLES et TICE) au 22/04/2021

³ Les taux de réussite 2020 et 2021 ne sont ici pas considérés, afin de limiter l'impact de la crise sanitaire sur les tendances globales de réussite au baccalauréat.

⁴ APOGEE : requête APO003.1 - Nombre d'inscriptions des néo-bacheliers en L1/DUT1 - Diplômes nationaux – au 28/10/2019.

		2019-2020	%
Campus Val-de-Marne	Campus Centre	11 748	30,9 %
	Campus Saint Simon	349	0,9 %
	Campus André Boulle	3 784	10,0 %
	Campus Bonneuil	1 714	4,5 %
	Campus Les Gémeaux	200	0,5 %
	Campus La Pyramide	1 707	4,5 %
	Campus Henri Mondor	4 840	12,7 %
	Campus Mail des Mèches	4 082	10,7 %
	Campus Duvauchelle	1 127	3,0 %
	Campus Vitry	431	1,1 %
Campus Seine et Marne	Campus Torcy	383	1,0 %
	Campus Cité Descartes	63	0,2 %
	Campus Melun	2 421	6,4 %
	Campus Fontainebleau	756	2,0 %
	Campus Sénart	2 822	7,4 %
Campus Seine-Saint-Denis	Campus Livry Gargan	1 227	3,2 %
	Campus Saint Denis	329	0,9 %
TOTAL UPEC		37 983	100,0 %

Tableau 3 : Répartition des étudiants par site en 2019-2020, inscriptions premières uniquement, IFSI inclus.

Source : Apogée : Etudiants par site 2019/2020 au 22/04/2021.

L'université Paris-Est Créteil est structurée en 16 campus, qui maillent le territoire est parisien (10 campus sur le territoire du Val de Marne, 4 en Seine et Marne et 2 en Seine-Saint-Denis). Si les campus autour de Créteil concentrent une majeure partie de la population étudiante de l'établissement (30.9 % des étudiants rattachés au Campus Centre, 12.7 % au Campus Henri Mondor), les campus de Melun, de Sénart et de Fontainebleau concentrent une majeure partie des structures d'enseignement supérieur du sud Seine-et-Marne. Le Plan d'augmentation des places en formations sanitaires et sociales, qui prévoit une augmentation de 10 000 étudiants infirmiers sur le territoire de l'Île-de-France, ainsi que la réfection de la Caserne Damesme à Fontainebleau devrait renforcer et dynamiser cet ancrage territorial. Enfin, il est à noter que le développement du Campus de Vitry-sur-Seine à travers le Domaine Chérioux raffermira la présence de l'UPEC sur le territoire Grand-Orly-Seine-Bièvre.

CARACTERISATION DES POPULATIONS BIATSS ET ENSEIGNANTES

	Titulaires	Contractuels	% contractuels	Total
Catégorie A	205	173	45,8 %	378
Catégorie B	227	81	35,7 %	308
Catégorie C	303	135	30,8 %	438
Total BIATSS	735	389	34,7 %	1 124

Tableau 4 : Personnels BIATSS par type de corps et par statut en mars 2021, en effectif physique.

Source : SIRH ; Extraction SIHAM

à 3.9 points à la moyenne nationale pour les catégories B (27,4 % contre 23,5 %) et 4 points pour les catégories C (39,0 % contre 35,0 %). Cet écart peut s'expliquer en partie par la dimension multi-sites de l'établissement, qui nécessite pour la gestion des nombreux campus une part plus importante de techniciens et d'agents de maîtrise. De plus, si 34.5 % des agents BIATSS sont contractuels, soit un taux équivalent à la moyenne nationale (35,0% en 2018), le taux de contractuels de catégorie A est quant à lui supérieur à la moyenne nationale, avec 45,8 %, contre 41,6 %, soit un écart de 4,2 points. La part des contractuels pour les catégories B et C sont légèrement inférieures aux moyennes nationales.

En mars 2021, l'université Paris-Est Créteil comportait 2 765 agents, répartis entre BIATSS (1 124 agents soit 40,6 % de la population totale) et enseignants et enseignants-chercheurs (1 643 agents soit 59.4 %). En ce qui concerne la population BIATSS⁵, l'UPEC est marquée par une sous-représentation de la catégorie A, avec un taux à 33.6 % contre 41.5 % à l'échelle nationale. Dans le même temps les catégories B et C sont surreprésentées avec un taux UPEC supérieur

⁵ Les moyennes nationales sur la population BIATSS présentées ici sont issues du rapport du MESRI, *L'Etat de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France*, édition 2021, p.18 & 21.

Concernant la population enseignante, la part des enseignants-chercheurs titulaires sur la population totale des enseignants et enseignants-chercheurs permanents s'élève en mars 2021 à 51,5 %, contre 61 % à l'échelle nationale⁶. Cet écart est la conséquence d'une plus forte proportion d'enseignants du premier et du second degré à l'UPEC (23,7 % contre 14,0 % au niveau national). Cet écart s'explique par la présence d'un INSPE et de deux IUT au sein de l'établissement, ces composantes nécessitant une population d'enseignants du premier et second degré plus importante que les autres composantes. De plus, la part des enseignants contractuels (24,2 % à l'UPEC), et celle des Professeurs des universités sur la population totale des enseignants-chercheurs titulaires (37,0 %), sont en cohérence avec les moyennes nationales (25,0 % et 36.3 %). Enfin, il est à noter que le nombre d'apprenants par enseignant et enseignant-chercheur à l'UPEC est supérieur à la moyenne nationale, avec en moyenne 18 apprenants par personnel enseignant au niveau national, contre 23 à l'UPEC.

	Titulaires	Contractuels	Total
Enseignants	390	220	610
<i>ATER</i>	0	121	121
<i>Enseignants du premier degré</i>	18	3	21
<i>Enseignants du second degré</i>	372	84	456
Lecteurs	0	9	9
Maîtres de langue	0	3	3
Enseignants-chercheurs	847	185	1 032
<i>Hospitalo-universitaires</i>	148	119	267
<i>Universitaires</i>	699	66	765
Total E-EC	1 246	397	1 643

Tableau 5 : Personnels enseignants et enseignants-chercheurs par type de corps et par statut en mars 2021, en effectifs physiques

Source : SIRH ; Extraction SIHAM

⁶ Les moyennes nationales sur la population E-EC présentées ici sont issues de la note de la DGRH n°9 d'octobre 2021 « Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation – Année 2020.

AXE 2 : AFFIRMER UNE STRATEGIE SCIENTIFIQUE EN DEVELOPPANT LA PLURIDISCIPLINARITE

Le soutien fort aux équipes de recherche et le soutien à l'innovation constituent des priorités qui permettent à l'UPEC de produire encore davantage de travaux scientifiques d'excellence reconnus au plan national, européen et international. Ce soutien se traduit par une constante volonté d'améliorer les conditions de travail des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants ainsi que la qualité des services d'appui et d'accompagnement qui leur sont proposés dans le cadre de l'établissement.

Cette politique se concrétise de diverses manières. Les dotations aux moyens de recherches des laboratoires, après avoir baissé en 2018, ont retrouvé en 2019 leur niveau de 2017 et ont continué d'augmenter en 2019, 2020 et 2021 sans discontinuation. Les moyens des laboratoires de SHS ont été rehaussé, le RNA recherche a constamment augmenté, notamment à la faveur des directeurs d'unités de recherche. Une politique de signature uniforme et lisible au sein de l'établissement a été mise en place en 2019 et contribué à l'apparition de l'UPEC dans ARWU et au renforcement de la visibilité de sa recherche. La mise en place d'une plateforme recherche (Innowalo) facilitant l'interconnaissance, le développement de projets de recherche, les réponses à des appels à projet, ainsi que la valorisation et les partenariats avec des tiers, est en construction. En matière de publication et de diffusion de l'activité de recherche, l'UPEC s'engage dans la démarche de la science ouverte et a à ce titre constitué une base de données HAL UPEC afin de donner une meilleure visibilité aux publications de la communauté scientifique de l'UPEC, notamment en matière de SHS.

L'UPEC facilite le développement des initiatives individuelles et collectives grâce à une politique d'incitation à l'activité scientifique renouvelée dans le cadre d'un BQR (Bonus Qualité Recherche) ouvert à des initiatives de diverses natures : au-delà du soutien habituel aux manifestations scientifiques. Une BQER (Bonus Qualité Enseignement Recherche) permet de soutenir les projets formation/recherche et une BQRI (Bonus Qualité Relations Internationales) les projets de niveau international incluant la recherche. Les deux EUR obtenues par l'UPEC dans le cadre du PIA3 contribuent à une structuration originale et attractive du lien formation/recherche sur des thématiques au cœur des axes stratégiques de l'établissement, porteuses et interdisciplinaires.

La Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV), dont les effectifs ont été renforcés via avec la création d'un Pôle Transfert & Innovation fin 2020 (UPEC Transfert et innovation), propose un accompagnement plus efficace des porteurs de projets, dans le cadre d'appels d'offre régionaux, nationaux, européens et internationaux ainsi que dans la valorisation et le dépôt de brevets en lien avec ces projets. De plus, l'UPEC reprend depuis 2020 l'inscription et la diplomation doctorale, tout en conservant les écoles doctorales communes coaccréditées au sein de la COMUE UPE. Nous poursuivons le développement de partenariats ambitieux et exigeants, pour renforcer plus encore les réseaux des chercheurs de l'UPEC, notamment dans le cadre d'un réseau des universités européennes où nous nous attelons au positionnement de l'UPEC.

Afin de développer les meilleures pratiques en recherche, l'UPEC prend des dispositions actives pour obtenir la labellisation dans le cadre du programme européen HRS4R, et signer la charte européenne du chercheur ainsi que le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs. De telles mesures sont de nature à rendre l'UPEC encore plus attractive pour les chercheurs désireux d'y enseigner et d'y effectuer des recherches.

L'UPEC renforce également sa politique d'intégrité scientifique avec la mise en place d'un Comité d'Ethique, de Déontologie et d'Intégrité Scientifique, dont le règlement intérieur a été voté par le Conseil d'administration fin 2021. Le CEDIS œuvrera à renforcer la culture de l'intégrité scientifique des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et rend des avis sur dont il est saisi ou se saisit, pour prévenir et traiter notamment d'éventuels cas de manquement à l'intégrité scientifique.

INDICATEUR 2.1 : NOMBRE DE DISTINCTIONS IUF, ERC ET PRIX, DONNANT LIEU A UNE PEDR*

	2020-2021	Prévision 2022-2023	Cible contrat de site 2021-2025
Nombre de distinctions IUF, ERC et prix, donnant lieu à une PEDR	7	7	11

Source : DRV

Justification de la prévision 2022 : Il est attendu pour 2022-2023 un nombre de distinctions stable, la fin de trois délégations IUF en 2021 étant compensée par deux nouveaux lauréats IUF et d'un nouvel ERC, dont le dossier est en cours de finalisation.

INDICATEUR 2.2 : PART DES FINANCEMENTS EUROPEENS DANS LES CONTRATS RECHERCHE*

Part des financements européens dans les contrats de recherche en 2020	SANTE	ST	SHS	Total 2020	Prévision 2022	Cible 2025
Budget des contrats signés	6 273 490 €	3 328 588 €	774 558 €	10 376 636 €		
Budget des contrats signés européens	1 101 560 €	317 250 €	- €	1 418 810 €		
Part des contrats signés européens	18 %	10 %	0 %	14 %	12 %	17 %

Source : DRV

Précisions méthodologiques :

ST = Sciences & Technologies ;

SHS= Sciences Humaines et Sociales ;

Les montants présentés considèrent exclusivement les contrats de recherche UPEC en gestion à la DRV. Ils ne considèrent pas les contrats de recherche signés et gérés par un autre établissement dans un laboratoire où lequel l'UPEC serait en cotutelle.

On constate pour 2020 que le domaine de la santé est le domaine qui concentre le plus de contrats signés (6 273 490 €), ainsi que la part plus importante des financements européens au sein des contrats signés (18 %). Le domaine Sciences & Technologie s'établit quant à lui à 10 %.

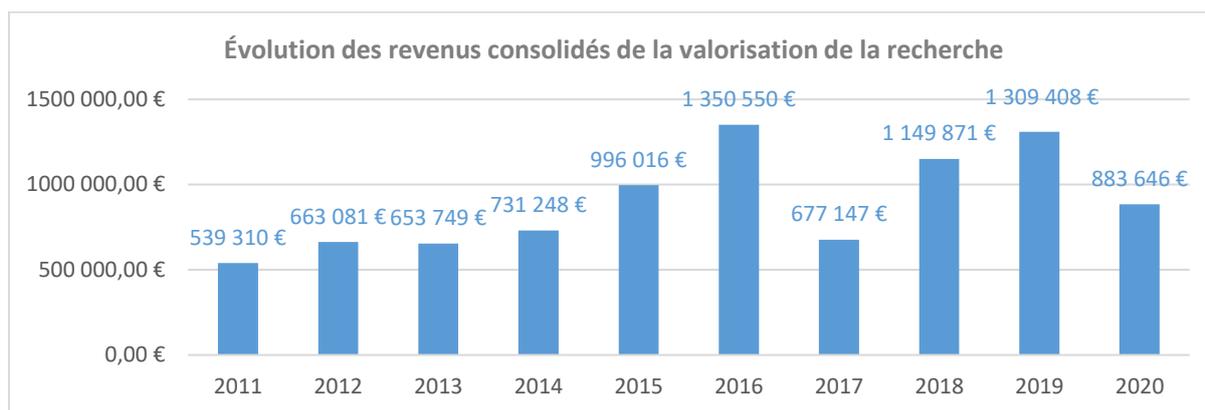
Justification de la prévision 2022 : 2020 était une année marquée par la signature de contrats européens aux financements importants, notamment CARE et E-CORRIDOR. Pour 2022, il est attendu une stabilisation de la part des contrats européens signés à 12 %.

INDICATEUR 2.3 : REVENUS ISSUS DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE

	2017	2018	2019	2020	Prévision 2020	Prévision 2021	Prévision 2022
Contrats hors FPP*	677 147 €	1 124 887 €	1 309 408 €	883 646 €	900 000 €	800 000 €	900 000 €
Prestations							
Recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle (PI)							
Total	677 147 €	1 124 887 €	1 309 408 €	883 646 €	900 000 €	800 000 €	900 000 €

Source : DRV

* FPP : Financements Publics sur Projets



Le volume global des revenus issus de la valorisation de la recherche connaît une croissance continue, de l'ordre de 20 % par an entre 2011 et 2016. La réorganisation administrative de la valorisation de la recherche après 2016 a conduit à une baisse de ces revenus en 2017, qui augmentent de nouveau en 2018 et 2019 (+ 16,0 % entre 2018 et 2019). L'année 2020 marque cependant une inflexion de cette tendance et les revenus de la valorisation de la recherche chutent pour s'établir à 883 646 €.

Justification de la prévision 2022 : La signature de nombreux contrats supplémentaires en 2021, dont un contrat à l'impact financier très important (AUDENTES) annonce une hausse des recettes par rapport à 2020. Cette tendance devrait se poursuivre en 2022 avec une prévision établie à 900 000 €.

INDICATEUR 2.4 : NOMBRE DE CLASSEMENTS THEMATIQUES ARWU DANS LESQUELS L'UPEC APPARAÎT DANS LE TOP 500*

	2020	2021
Classement général	701-800	901-1 000
Nombre de champs disc.	7	13
Champs disciplinaires	Classement 2020	Classement 2021
Ecologie	-	201-300
Géographie	-	201-300
Mathématiques	101-150	76-100
Médecine clinique	301-400	151-200
Pharmacie & Sciences pharmaceutiques	-	401-500
Santé publique	-	401-500
Sciences environnementales et ingénierie de l'environnement	301-400	201-300
Sciences biologiques	-	401-500
Sciences de la Terre	301-400	301-400
Sciences de l'agriculture	-	301-400
Sciences de l'atmosphère	151-200	101-150
Sciences biologiques de l'humain	401-500	301-400
Sciences vétérinaires	101-150	-
Technologies médicales	-	101-150

Source : Shanghai Ranking ; Academic Ranking of World Universities ; Université Paris-Est Créteil

On constate pour l'année 2021 que suite à la sortie de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort (ENVA) du rattachement UPEC, contributeur au champ disciplinaire « Sciences vétérinaires », l'UPEC descend au classement général du rang 701-800 à 901-1000. Cependant, en 2021 le nombre de champs disciplinaires dans lesquels l'UPEC est classé augmente considérablement (+6) et que le rang des champs déjà classés en 2020 est en augmentation dans tous les champs disciplinaires concernés.

INDICATEUR 2.5 : NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS EN DOCTORAT*

	2020-2021	Prévision 2022-2023	Cible contrat de site 2021-25
Nb. de doctorants	570	602	650

Source : ADUM, à la clôture des inscriptions au 15 décembre de chaque année

Justification de la prévision 2022 : Après l'arrivée du doctorat à l'UPEC, il est attendu une augmentation annuelle entre 2 et 3 %. Cette tendance devrait se poursuivre jusqu'en 2025.

INDICATEUR 2.6 : NOMBRE DE DOCTORANTS INSCRITS EN 1ÈRE ANNÉE À TEMPS PLEIN ET NATURES DES FINANCEMENTS DE THESE (EXTERNES, INTERNES, SANS FINANCEMENT)*

	2020-2021	Prévision 2022-2023	Cible contrat de site 2021-25
Nb. de doctorants en 1ère année	158	154	150
Dont thèses financées sur ressources externes	74		
	47 %	51 %	50 %
Dont thèses financées sur ressources internes	34		
	22 %	23 %	30 %
Dont thèses sans financement	50		
	32 %	26 %	20 %

Source : ADUM, à la clôture des inscriptions au 15 décembre de chaque année

L'année 2020-2021 a été marquée par le retour du doctorat à l'université Paris-Est Créteil. On constate pour cette première année que, sur les étudiants inscrits en première année de doctorat, une majorité est financée via des ressources externes. Près d'un tiers des étudiants ne voit pas leur thèse financée et environ un quart via des bourses sur allocation du ministère.

Justification de la prévision 2022 : On prévoit pour 2022-2023 une augmentation du nombre de thèses CIFRE (financement externes) suite à la mise en application de la LPR, qui s'accompagnera d'une baisse des thèses sans financements, vers les cibles identifiées au sein du contrat de site.

Précisions méthodologiques :

Les thèses financées sur ressources internes correspondent aux thèses financées via des bourses sur allocations ministère ou sur ressources propres de l'établissement. Les thèses financées sur ressources externes correspondent aux thèses financées via des bourses sur conventionnement ENS, sur contrat de recherche (CIFRE), bourses sur projets (EUR), bourses ministérielles étrangères ou sur bourses Campus France.

AXE 3 : DEPLOYER UNE POLITIQUE DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ATTRACTIVE ET SOUTENIR LES REUSSITES

Soucieuse d'intégrer des dispositifs pédagogiques interactifs, motivants, favorisant l'ancrage des connaissances ainsi que le développement des compétences valorisables notamment sur le marché du travail, l'UPEC déploie son NCU « PULSE », de manière progressive, favorisant ainsi la démarche compétence et l'individualisation des parcours qui encouragent à changer la posture tant du professeur que de l'étudiant, au service d'une meilleure réussite de ce dernier. L'ouverture à de nouvelles modalités d'enseignement implique une réflexion sur la valorisation de ces transformations, tant pour les étudiants que pour les personnels universitaires.

Favoriser le décroisement et la diversification des parcours constitue un levier essentiel de cette politique. A cet égard l'UPEC a été lauréate en 2019 de deux EURs dont le fondement repose sur la transversalité des thématiques. La mise en place dès 2022 de nouveaux graduate program viendra renforcer le décroisement des formations ainsi que la formation à et par la recherche des étudiants.

Avec l'obtention de deux labels nationaux campus des métiers et des qualification catégorie excellence « Santé, autonomie, bien-vieillir » et « transition numérique et écologique de la construction » l'université participe activement au développement, sur son territoire, d'une offre de formation tout au long de la vie (FI, FA et FC) et l'adapte à des publics spécifiques favorisant la réussite des étudiants, leur insertion professionnelle et leur ascension sociale. A ce titre, l'UPEC s'est investie au sein du NCU « Aspie-Friendly » pour un meilleur accompagnement et une meilleure insertion professionnelle des étudiants souffrant d'un trouble du spectre de l'autisme.

Dans la continuité des actions prioritaires menées par l'UPEC, le développement des formations professionnelles répond aux demandes des étudiants, publics adultes en reprise d'étude ou en formation continue, mais aussi des partenaires socio-économiques pour favoriser l'insertion des diplômés. L'UPEC a su s'adapter et profiter des opportunités offertes par la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018. La création de la Direction de la Formation Professionnelle (DiFPro) a permis d'apporter une réponse intégrée de la FA, la FC et la VAE afin d'accroître les services pour l'accompagnement des usagers et des composantes. La création au sein de la DiFPro d'un CFA interne « UPEC.CFA » encourage la création de nouveaux diplômés en alternance. L'accueil d'apprentis au sein des groupes Fi en revisitant les plannings de formation a aussi été un levier de développement. L'UPEC et ses composantes ont créé aussi des formations hybrides sur mesure (FC) pour répondre à des demandes spécifiques de partenaires. Enfin, l'obtention récente de la certification Qualiopi, atout majeur, permettra dans l'avenir de sécuriser les parcours de formation au périmètre des financeurs de la formation professionnelle.

Enfin, grâce au déploiement du projet ERASME, PIA4 « Excellences » obtenu en décembre 2021, l'UPEC renforce sa réflexion sur une nouvelle approche de conception de suivi et d'amélioration de l'offre de formation en impliquant davantage les acteurs et les partenaires dans la co-conception de l'offre de formation avec la mise en place d'un centre de la réussite et du bien-être étudiant.

INDICATEUR 3.1 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FORMATIONS INTEGRANT UN DISPOSITIF PULSE*

	2020-2021	2021-2022	Prévision 2022-2023	Cible contrat de site 2021-2025
Nombre de formations intégrant un dispositif pulse	8	8	11	15

Source : CIDP

Justification de la prévision 2022 : Le déploiement de dispositifs Pulse dans le département sciences de l'éducation et sciences sociales de l'UFR SESS-STAPS (Projet intégrateur SESS) et au sein des masters MEEF à l'INSPE (Formation des enseignants à travers un dispositif de vidéo-formation) permet d'établir une prévision à 11 formations pour l'année universitaire 2022-2023.

INDICATEUR 3.2 : NOMBRE DE GRADUATE PROGRAMS MIS EN PLACE*

	2020-2021	2021-2022	Prévision 2022-2023	Cible contrat de site 2021-2025
Nombre de Graduate Programs mis en place	2	2	9	10

Source : SAPAS

Justification de la prévision 2022 : A la rentrée 2022-2023, 7 nouveaux graduate programs ouvriront : ELSE (Ecole Socio-Environnementale ; EDI (Egalité, Diversité & Inclusion) ; MMER (Matériaux du futur et gestion des risques entrepreneuriaux) ; PATRIMOINES (Conservation de la mémoire, transmission des savoirs) ; NPD (Numérique, Politique, Droit) ; ITET (International Transitions and The Entreprise of Tomorrow) ; IA (Intelligence Artificielle).

INDICATEUR 3.3 : TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 DES PRIMO-ENTRANTS EN 1ERE ANNEE DE CURSUS LICENCE

Devenir des étudiants inscrits	Périmètre	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Prévision 2019-2020	Prévision 2020-2021	Prévision 2021-2022
Effectifs des étudiants inscrits en L1 l'année n-1/n	UPEC	3 563	3 515	3 994	3 668			
Part de redoublants (redoublements dans ou hors de l'établissement) inscrits en année n/n+1	UPEC	26,4 %	27,6 %	28,0 %	20,0 %			
	National	28,7 %	27,6 %	27,0 %	20,6 %			
Part de changements d'orientation en année n/n+1	UPEC	2,5 %	2,4 %	2,4 %	2,4 %			
	National	2,4 %	2,3 %	2,8 %	2,9 %			
Part des sorties de l'université	UPEC	26,7 %	24,2 %	23,1 %	22,2 %			
	National	27,8 %	26,5 %	24,7 %	23,0 %			
Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante	UPEC	44,3 %	45,8 %	46,5 %	55,4 %	55,0 %	50,0 %	47,5 %
	National	41,0 %	43,7 %	45,5 %	53,5 %			

Source : MESRI-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)

On constate pour la cohorte 2019-2020 :

- Une forte augmentation du taux de passage L1/L2, qui reste au-dessus de la moyenne nationale et dans une dynamique de progression depuis 2011-2012 ;
- Une part des redoublements qui connaît une forte baisse par rapport à la cohorte précédente et qui se situe au-dessous de la moyenne nationale (-0.6 point) ;
- Un taux de sortie des étudiants de l'université qui continue de diminuer (- 0.9 point) ;
- Une part des changements d'orientation stable par rapport à la cohorte précédente, sous la moyenne nationale (2.4 % contre 2.9 %).

Justification de la prévision 2022 : Concernant le taux de passage L1-L2 prévisionnel de la cohorte 2021-2022, la reconduction encore incertaine des dispositifs en lien avec la crise de la COVID19 sur l'année universitaire ne permet pas de proposer une prévision fiable. Il est ainsi décidé d'abaisser légèrement pour cette cohorte la

prévision précédente. De plus, les impacts de la mise en place de la réforme du baccalauréat sur les taux de réussite sont encore peu connus.

Précisions méthodologiques (source : MESRI-DGESIP-DGRI-SIES) :

Le champ des indicateurs est constitué des nouveaux entrants dans l'enseignement supérieur public inscrits pour la première fois en L1 l'année n / n+1.

En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année.

Le cursus Licence inclut la Licence LMD et la Licence Professionnelle.

L1 = première année du cursus Licence

L2 = deuxième année du cursus Licence

Précisions sur le mode de calcul (source : MESRI-DGESIP-DGRI-SIES) :

Base (dénominateur) : étudiants du champ inscrits en L1 dans l'établissement l'année n / n+1.

Passage en L2 (numérateur) : étudiants de la base inscrits en L2 (ou L3) l'année n+1 / n+2 quel que soit l'établissement d'accueil.

Redoublement (numérateur) : étudiants de la base inscrits en L1 l'année n+1 / n+2 quel que soit l'établissement d'accueil.

Changement d'orientation (numérateur) : étudiants de la base inscrits l'année n+1 / n+2 dans un diplôme qui ne fait pas partie du cursus Licence (y compris en DUT) quel que soit l'établissement d'accueil.

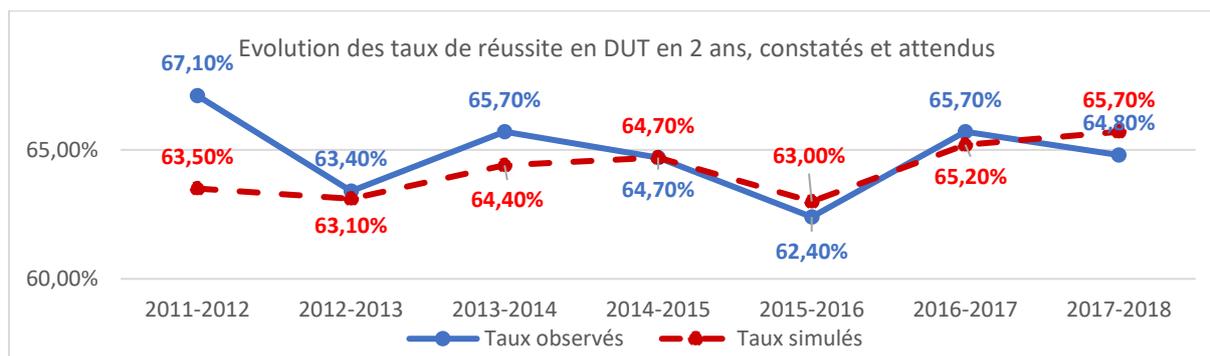
Sortie (numérateur) : étudiants de la base sortis du système universitaire l'année n +1 / n+2.

Cas des inscriptions multiples l'année n+1 / n+2 : si un étudiant est inscrit dans plusieurs établissements l'année n+1 / n+2 et si sa situation n'est pas la même dans ces établissements, c'est la situation la plus favorable qui est retenue (passage en L2 puis redoublement puis réorientation).

INDICATEUR 3.4 : TAUX DE REUSSITE DU DUT EN 2 ANS

	2018	2019	2020	Prévision 2020	Prévision 2021	Prévision 2022
	(cohorte 2016-2017)	(cohorte 2016-2017)	(cohorte 2017-2018)	(cohorte 2018-2019)	(cohorte 2019-2020)	(cohorte 2020-2021)
UPEC	62,4 %	65,7 %	64,8 %	66,0 %	70,0 %	66,0 %
National	67,4 %	68,4 %	69,1 %			

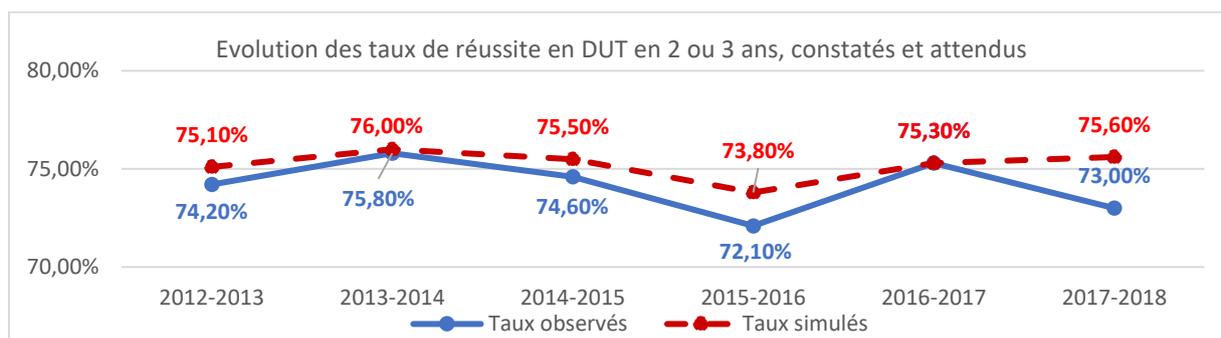
Source : MESRI-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)



INDICATEUR 3.5 : TAUX DE REUSSITE EN DUT 2 OU 3 ANS

	2018	2019	2020	Prévision 2020	Prévision 2021	Prévision 2022
	(cohorte 2015-2016)	(cohorte 2016-2017)	(cohorte 2017-2018)	(cohorte 2017-2018)	(cohorte 2018-2019)	(cohorte 2020-2021)
UPEC	72.1 %	75.3 %	73,0 %	76,0 %	80,0 %	77,0 %
National	73.8 %	77.6 %	78,4 %			

Source : MESRI-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)



Le taux réussite en DUT en 2 ans est en baisse entre la cohorte 2016-2017 et la cohorte 2017-2018 (-0.9 point). Cette baisse est plus marquée pour le taux de réussite en 2 ou 3 ans (-2.3 points). La moyenne nationale poursuit sa hausse entre 2019 et 2020 (+0.7 point pour le taux de réussite en 2 ans et +0.8 point pour le taux de réussite en 2 ou 3 ans). L'écart entre les taux observés et simulés est de 2.6 points pour la cohorte 2017-2018.

Justification de la prévision 2022 : La prévision à la baisse pour le taux de réussite en DUT se fonde sur en considérant les incertitudes générées à la fois par réforme du baccalauréat, dont les impacts ne sont pas encore connus, et la mise en place de la réforme des BUT.

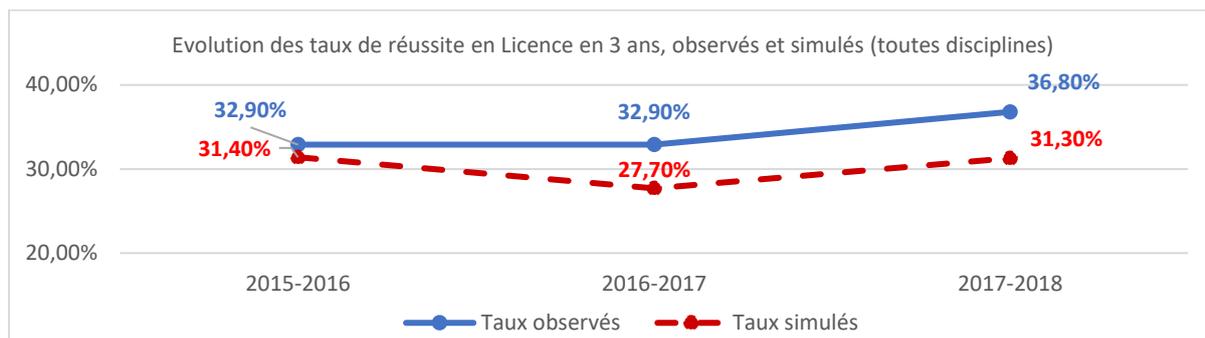
Précisions méthodologiques (source : MESRI-DGESIP-DGRI-SIES) :

La réussite en 2 ans (à la session n+2) comme la réussite en 3 ans (à la session n+3) est attribuée à l'établissement d'inscription en première année et non à l'établissement où le diplôme a été obtenu même si l'étudiant a changé d'établissement entre la première et la deuxième (ou la troisième) année. Les étudiants ayant obtenu un diplôme de DUT à la session n+1 sont inclus dans la réussite en 2 ans.

INDICATEUR 3.6 : TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN 3 ANS PAR DISCIPLINE*

Discipline	Périmètre	2018	2019	2020	Prévision 2020	Prévision 2021	Prévision 2022	Cible 2025
		(cohorte 2015-2016)	(cohorte 2016-2017)	(cohorte 2017-2018)	(cohorte 2017-2018)	(cohorte 2018-2019)	(cohorte 2019-2020)	(cohorte 2022-2023)
Arts, lettres, langues, SHS	UPEC	27.2 %	27,9 %	25,9 %				
	National	33.9 %	33,4 %	35,8 %				
Droit, Sc. politiques	UPEC	35.6 %	31,7 %	38,5 %				
	National	33,3 %	32,8 %	36,4 %				
Economie, AES	UPEC	44.5 %	45,5 %	53,4 %				
	National	26,8 %	27,9 %	32,3 %				
Sciences-Santé	UPEC	20,7 %	27,9 %	28,3 %				
	National	27,2 %	27,9 %	31,0 %				
STAPS	UPEC	23,8 %	19,3 %	23,2 %				
	National	30,6 %	30,9 %	32,4 %				
Toutes disciplines	UPEC	32,9 %	32,9 %	36,8 %	so	so	35,0 %	36,0 %
	National	31,4 %	31,4 %	34,3 %				

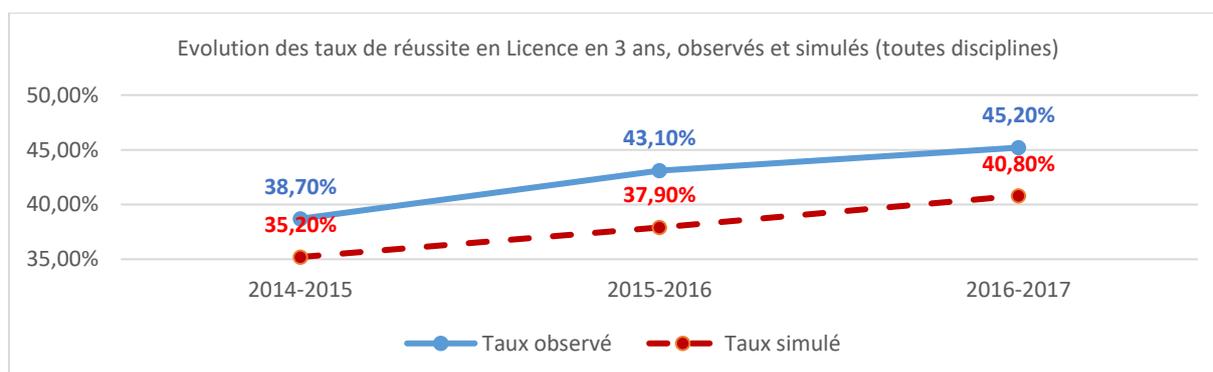
Source : MESRI-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)



INDICATEUR 3.7 : TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN 3 ANS OU 4 ANS PAR DISCIPLINE*

Discipline	Périmètre	2018	2019	2020	Prévision 2020	Prévision 2021	Prévision 2022	Cible 2025
		(cohorte 2014-2015)	(cohorte 2015-2016)	(cohorte 2016-2017)	(cohorte 2016-2017)	(cohorte 2017-2018)	(cohorte 2018-2019)	(cohorte 2021-2022)
Arts, lettres, langues, SHS	UPEC	35,2 %	33,3 %	35,8 %				
	National	43,8 %	43,9 %	44,4 %				
Droit, Sc. politiques	UPEC	40,9 %	49,5 %	44,3 %				
	National	47,5 %	46,6 %	48,4 %				
Economie, AES	UPEC	47,3 %	55,2 %	60,5 %				
	National	37,0 %	37,7 %	41,0 %				
Sciences-Santé	UPEC	30,4 %	31,9 %	43,0 %				
	National	38,7 %	39,7 %	41,6 %				
STAPS	UPEC	30,3 %	35,9 %	30,9 %				
	National	41,1 %	42,3 %	43,2 %				
Toutes disciplines	UPEC	38,7 %	43,1 %	45,2 %	so	so	44,5 %	46,0 %
	National	42,5 %	42,7 %	44,0 %				

Source : MESRI-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)



On constate entre 2018 et 2020 une forte hausse des taux de réussite en Licence en 3 et 3 ou 4 ans (+ 3.9 et +6.5 points). Cette hausse des taux de réussite est disparate en fonction des disciplines, avec une très forte augmentation dans les disciplines « Economie, AES » et « Sciences-Santé » (+ 13,2 points et 12,7 points pour le taux de réussite en 3 ou 4 ans) et des taux plus stables dans les autres disciplines. L'UPEC se situe au-dessus des moyennes nationales pour le taux toutes disciplines confondues (2.5 et 1,2 points d'écart entre 2019 et 2020) et au-dessus des taux simulés par le ministère.

Justification de la prévision 2022 : La prévision pour la cohorte 2019-2020 prend en compte un impact plus modéré sur la réussite des dispositifs mis en place pour lutter contre la COVID19, sans pour autant revenir aux taux constatés avant 2020.

La méthode tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en L1 l'année n / n+1.

Inscrits en L1 : étudiants du champ inscrit en L1 dans l'établissement concernés. Ce sont des étudiants, bacheliers inscrits en L1, et n'ayant pas changé de discipline pendant tout leur cursus de Licence.

Réussite en 3 ans : étudiants du champ ayant obtenu la licence à l'année $n+3$ de l'inscription en L1 quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu.

Réussite en 3 ou 4 ans : étudiants du champ ayant réussi la licence à l'année $n+3$ ou $n+4$ de l'inscription en L1 quelle que soit l'université où le diplôme a été obtenu.

Les taux simulés, calculés par le MESRI pour chaque établissement, correspondent à la réussite qu'on pourrait observer dans cet établissement si sa population étudiante avait les mêmes caractéristiques que la population étudiante au niveau national, caractéristiques définies par les critères suivants :

- **Sexe** ;
- **Age au baccalauréat** (3 modalités : à l'heure ou en avance, en retard d'un an, en retard de plus d'un an) ;
- **Série du baccalauréat** (6 modalités : Littéraire, Economique, Scientifique, Technologique STG, Autre technologique, Professionnel) ;
- **Mention obtenue au baccalauréat** (6 modalités : Très bien, Bien, Assez bien, Passable au premier groupe, passable au deuxième groupe, Inconnue) ;
- **Origine sociale** (5 modalités : très favorisé (cadres, enseignants...), favorisé (professions intermédiaires), assez défavorisé (employés...), défavorisé (ouvriers...), non réponse).

INDICATEUR 3.8 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN ALTERNANCE

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Prévision 2019-2020	Prévision 2020-2021	Prévision 2021-2022
Contrats d'apprentissage	1 956	2 130	2 223	2 265	2 763	2 250	2 550	3 330
Contrats de professionnalisation	443	415	459	423	122	450	250	100
Total contrats en alternance	2 399	2 545	2 682	2 688	2 885	2 700	2 800	3 400

Source : DEVE – Service Pilotage et Offre de Formation



Le nombre total d'étudiants en alternance augmente de manière continue depuis 2012 (+868 entre 2012-2013 et 2020-2021). Tandis que les contrats d'apprentissage sont en hausse continue depuis 2012 en lien avec l'ouverture de nouvelles formations, les contrats de professionnalisation connaissent une forte baisse en 2020-2021.

Justification de la prévision 2022 : Le développement de l'apprentissage dû aux aides de l'Etat maintenues pour 2022 devrait se poursuivre, à la fois par cette incitation et à la fois par la fin de la réintégration des contrats SUP 2000, notamment sur les deuxième années.

INDICATEUR 3.9 : DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION CONTINUE

	2017	2018	2019	2020	Prévision 2020	Prévision 2021	Prévision 2022
Heures stagiaires	737 439	716 092	843 060	594 331	550 000	550 000	700 000
Nombre de stagiaires FC (inscriptions)	10 460	14 206	13 780	12 119	11 000	11 000	14 000
Nombre de diplômés en FC	2 051	2 704	1 844	1 941	2 000	2 000	2 000
dont certifications par VAE	71	83	48	80	80	80	90

Source : DIPFRO

Entre 2019 et 2020, le nombre d'heures stagiaires diminue fortement. Cependant, cette baisse est moins significative sur le nombre de stagiaires FC, tandis que le nombre de diplômés en FC est en augmentation par rapport à l'année précédente, particulièrement sur les certifications par VAE qui retrouvent leur niveau de 2018.

Justification de la prévision 2022 : La formation continue à l'UPEC a particulièrement bien passé la crise sanitaire sans trop de baisse d'activité. Ceci est un marqueur significatif de son dynamisme et de son adaptation. La politique de développement qui se met actuellement en place, notamment avec du renfort marketing et commercial, devrait permettre de poursuivre son développement.

INDICATEUR 3.10 : FREQUENTATION PHYSIQUE DES BIBLIOTHEQUES & CONSULTATION DES RESSOURCES NUMERIQUES

	2017	2018	2019	2020	Prévision 2020	Prévision 2021	Prévision 2022
Nombre d'entrées par an et par étudiant	60,2	61,8	57,5	21	60	30	30
Nombre de consultations des ressources numériques par usager	66,8	70,8	68,9	105,5	80	70	70

Source : SCD ; SCD ; DGESIP-DGRI A1.3 – Département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire.

Remarque : Ces indicateurs permettent le suivi d'usages complémentaires, de la fréquentation des espaces physiques et de l'utilisation des services en ligne, sur la durée.

Précisions méthodologiques (source : MESRI-DGESIP-DGRI A1.3 – Département de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire) :

Fréquentation physique des bibliothèques : nombre d'entrées annuelles rapporté au nombre d'étudiants inscrits dans les établissements couverts par l'enquête statistique sur les bibliothèques universitaires. Le champ couvre les services communs de documentation et les services inter-établissements des universités, grandes écoles et écoles d'ingénieurs du programme national 150.

Consultation des ressources numériques : le numérateur est constitué du nombre d'unités vues ou téléchargées de la collection éditoriale (documentation acquise), plus le nombre d'unités vues ou téléchargées de la documentation produite (collection numérisée, documentation pédagogique numérique, thèses, mémoires HDR, mémoires numériques et articles scientifiques). Il est rapporté au nombre total d'utilisateurs (nombre d'étudiants inscrits et enseignants-chercheurs des établissements couverts par l'enquête statistique sur les bibliothèques universitaires).

La fréquentation des bibliothèques en ligne à distance est en très forte augmentation et traduit un report des usages vers le numérique.

Justification de la prévision 2022 :

Fréquentation physique des bibliothèques : Le contexte sanitaire, toujours instable, permet difficilement d'anticiper la fréquentation pour l'année 2022 en particulier si la mise en œuvre de cours à distance devait reprendre. En 2021, la baisse de fréquentation est estimée à plus de 60 % par rapport à 2019, dernière année de fonctionnement "normal" pour les bibliothèques. Si cette baisse tend à diminuer depuis septembre 2021 (-30 %), les bibliothèques n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'activité précédent. La prévision de 2022 se fonde donc sur une reprise très progressive de l'activité des bibliothèques corrélée avec une augmentation des effectifs étudiants d'où un indicateur estimé à 30 entrées par étudiant.

Consultation des ressources numériques : si l'année 2020 était marquée par une forte augmentation des usages de la documentation en ligne du fait des différents confinements, les usages en 2021 semblent retrouver leur niveau d'avant COVID. La prévision 2022 se base donc sur des usages stabilisés de la documentation électronique.

INDICATEUR 3.11 : REPARTITION DES RESSOURCES CVEC PAR GRANDE ORIENTATION

	2019		2020		Prévision 2021		Prévision 2022	
Total budget ouvert avec reliquat n-1	2 187 804 €		2 464 311 €		2 000 000 €		Nd.	
Total orientations	41€	100 %	41 €	100 %	42 €	100 %	41 €	100 %
Santé	10 €	24 %	9 €	22 %	7 €	17 %	10 €	23 %
Sport	6 €	15 %	6 €	15 %	5 €	12 %	5 €	12,5 %
FSDIE	10 €	29 %	8 €	20 %	6 €	14 %	5 €	12 %
Culture	4 €	10 %	5 €	12 %	4 €	10 %	4 €	9 %
Identité & Espaces étudiants	5 €	12 %	7 €	17 %	7 €	17 %	10 €	23,5 %
Accompagnement social	6 €	10 %	6 €	15 %	13 €	31 %	8 €	20 %

Source : DEVE – Bilan CVEC 2020

Nd : Non disponible

On constate une hausse du total de budget ouvert entre 2019 et 2020 (+276 507 €). La prévision 2021 voit la hausse de la part allouée à l'orientation « Accompagnement social », passant de 15 % en 2020 à 31 % à 2021.

Justification de la prévision 2022 : La prévision 2022 affiche une augmentation de l'axe saxe « Santé » afin de soutenir la croissance des activités du SSU nécessitant des moyens humains importants. De plus, l'augmentation de l'axe « Accueil & Espaces Etudiants » répond à sa forte sollicitation lors des AAP et s'inscrit dans un contexte de réflexion de l'établissement sur les espaces étudiants, qui pourraient générer des projets cofinancés par la CVEC. La baisse importante de l'axe « Soutien Social » s'explique par l'absence d'actions supplémentaires contre la précarité numérique.

INDICATEUR 3.12 : IMPACT DES ACTIONS FINANCEES PAR LA CVEC PAR GRANDE ORIENTATION

	2019	2020	Prévision 2021	Prévision 2022
Nombre d'AAP déposés	48	20	27	40
Montant sollicités	Nd.	152 971,58 €	252 523 €	400 000 €
Nombre d'AAP ayant reçus une réponse favorable	39	14	26	35
Montants accordés	394 930,10 €	100 893,98 €	247 115 €	375 000 €

Source : DEVE – Bilans CVEC 2020 & Bilan CVEC intermédiaire 2021

Nd : Non disponible

AAP : Appels à Projets

On note entre 2019 et 2020 une baisse significative du nombre et du montant des APP financés, conséquence probable de la crise sanitaire.

Justification de la prévision 2022 : La prévision 2022 suppose un retour à la situation d'avant la crise sanitaire, cette dernière ayant fortement impacté les AAP 2020 et 2021. Cette dynamique identifiée pour 2022 démontre par ailleurs la volonté de dynamiser mes AAP auprès des composantes.

AXE 4 : CONSTRUIRE UNE STRATEGIE PARTENARIALE ET INTERNATIONALE LISIBLE

Dans le cadre de sa stratégie partenariale et afin de permettre de répondre aux besoins du territoire sur les emplois et l'évolution des compétences, l'Université développe de manière dynamique ses partenariats avec le monde socio-économique et institutionnel. Elle accompagne les entreprises sur la formation (continue, apprentissage, stage, insertion professionnelle...), la recherche, la réponse à des appels à projets transversaux et le conventionnement.

L'Université a mis en place un Comité d'Orientation et de Stratégie Partenariale (COSP) afin de partager et développer les actions partenariales. La dynamique voulue au travers de la mise en place du COSP est de faciliter et d'encourager les échanges avec les partenaires pour faire émerger les besoins des acteurs du monde social et économique. Dans ce cadre, il s'agit de favoriser la co-construction de projets partagés tant en formation qu'en recherche.

L'UPEC s'insère pleinement dans son environnement et soutient le développement au travers de regards croisés et de partage d'expertises entre le monde universitaire et le monde professionnel.

Toutes les priorités de la politique partenariale de l'UPEC poursuivent un triple objectif :

- Rassembler ses partenaires autour des projets que porte l'UPEC, université engagée, pour répondre aux défis de transformations sociales et environnementales ;
- Positionner l'UPEC comme un partenaire stratégique de premier plan pour accompagner les projets des acteurs socio-économiques du territoire ;
- Etendre le réseau de partenaires de l'UPEC en rendant l'ancrage de l'université plus visible au-delà des initiatives menées à l'échelle d'un cursus, d'un laboratoire ou d'une composante.

De plus, la Fondation partenariale de l'UPEC, désormais opérationnelle depuis janvier 2021 constitue un outil majeur pour la structuration des relations partenariales de l'UPEC avec les acteurs socio-économiques de son écosystème et un levier pour le développement significatif à terme des ressources propres d'origine privée pour l'Université. Elle offre aux partenaires qui soutiennent ses actions d'intérêt général, au cœur des priorités stratégiques de l'UPEC - handicap, innovation pédagogique, entrepreneuriat, égalité des chances et solidarité, transformation environnementale et sociétale - une opportunité de s'engager concrètement sur des projets à fort impact sociétal et de construire dans la durée des coopérations à valeur ajoutée avec l'Université. La Fondation a pu dès sa première année d'existence en 2021 concrétiser la création de la Chaire Handicap, Emploi et Santé au Travail en fédérant un pool de cinq mécènes et partenaires qui lui apportent leur soutien sur 3 ans et lancer un programme en faveur du développement de la MIEE en contribuant au co-financement du futur Fab'Lab et au lancement d'un programme de bourses pour les étudiants entrepreneurs grâce au mécénat d'une entreprise du territoire val de marnais.

Enfin, l'internationalisation repose sur plusieurs axes : le développement de partenariats institutionnels structurants, un accueil des étudiants internationaux de qualité dans le cadre de « Bienvenue en France », une politique ambitieuse pour favoriser la maîtrise de langues étrangères et, enfin, un soutien fort des mobilités des personnels et des étudiants (pour des stages, des séjours d'études ou la préparation de double-diplômes).

Suite à la crise sanitaire, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour accompagner la reprise des développements internationaux. Tout d'abord, l'UPEC s'est engagée à attribuer une aide à tous les étudiants en mobilité sortante en 2021, effort qui sera poursuivi en 2022. L'UPEC a aussi poursuivi ses actions pour l'accueil des étudiants internationaux avec, la mise en place d'un guichet d'accueil sur les mois de septembre et d'octobre. Par ailleurs, pour initier et accompagner le développement de projets internationaux, un BQ-ERI a été publié en 2021, qui sera reconduit les années suivantes. Enfin, l'UPEC souhaite développer l'internationalisation des formations par apprentissage en permettant, par exemple, aux étudiants de travailler dans une entreprise étrangère.

INDICATEUR 4.1 : MONTANT CUMULE DES FINANCEMENTS ISSUS DE LA FONDATION PARTENARIALE UPEC (HORS PROGRAMME PLURIANNUEL)*

	2021	Prévision 2022	Cible 2025
Montant cumulé des financements issus de la fondation partenariale UPEC (hors Programme Pluriannuel)	290 000 €	300 000 €	1 500 000 €

Source : Fondation partenariale UPEC

Les données 2021 peuvent être amenés à être modifiées à la marge. Une actualisation sera le cas échéant effectuée au sein du PAPET 2023.

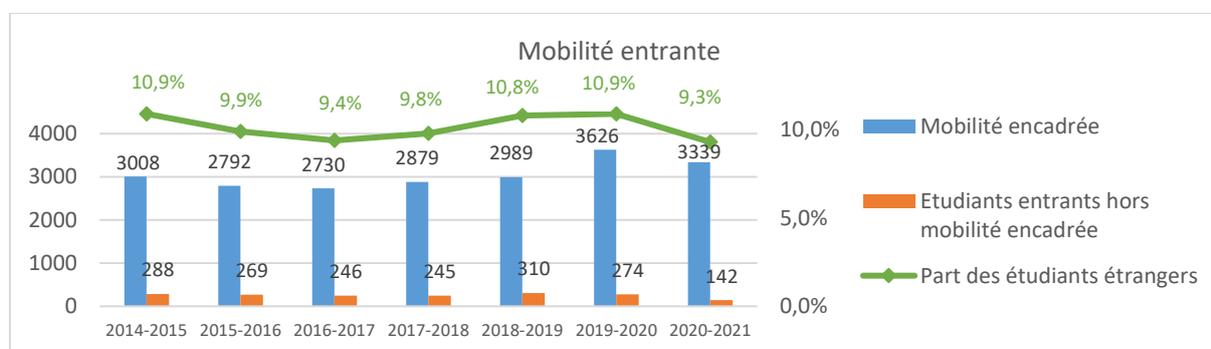
Justification de la prévision 2022 : A ce jour, compte tenu des engagements déjà conventionnés dans le cadre de partenariats pluriannuels, un montant de collecte de 230 000 € est déjà assuré. Il est prévu pour 2022, une collecte minium complémentaire de 70 000 € soit 300 000 € au total.

INDICATEUR 4.2 : MOBILITE ENTRANTE DES ETUDIANTS : POURCENTAGE D'ETUDIANTS INTERNATIONAUX*

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Prévision 2020-2021	Prévision 2021-2022	Cible contrat de site 2021-25
Total étudiants entrants	3 713	3 900	3 481			
dont mobilité encadrée	310	274	142			
dont droits différenciés	so	so	so			
Nombre total d'inscrits	34 472	35 843	37 624			
Part des étudiants étrangers issus d'un système éducatif étranger	10,8 %	10,9 %	9,3 %	5,5 %	9,0 %	13,0 %

Sources : DRI ; DEVE – SPOF

So : sans objet



On constate pour 2020-2021 une légère baisse du nombre total d'étudiants entrants, notamment avec la baisse des mobilités encadrées. Le part des étudiants étrangers s'établie quant à elle à 9.3 %.

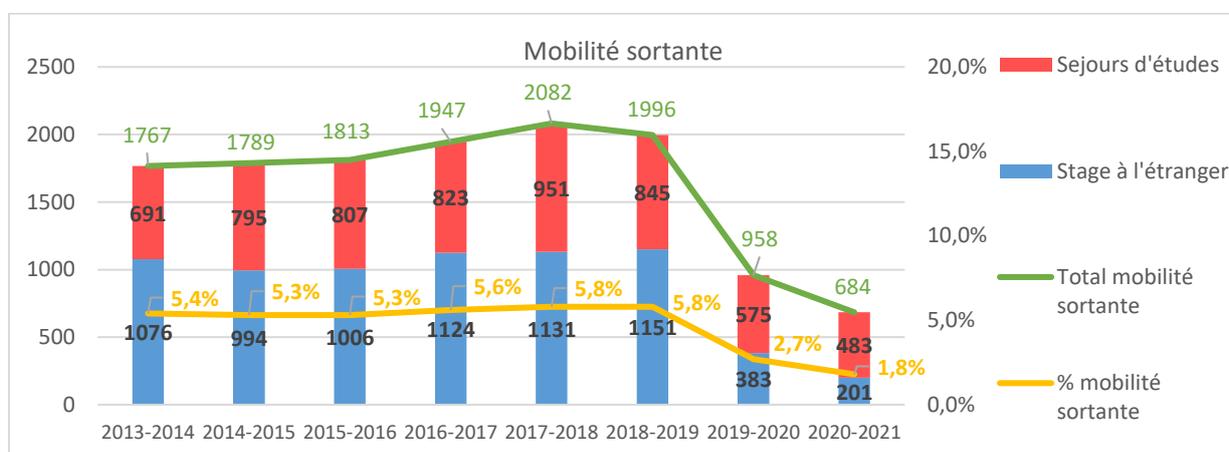
Justification de la prévision 2022 : Une reprise des mobilités entrantes encadrées est constatée pour le premier semestre 2021. La prévision suppose donc une tendance qui retrouve sa dynamique pré-covid. Attention, les mobilités au 2nd semestre peuvent encore être impactées par les actualités sanitaires.

INDICATEUR 4.3 : MOBILITE SORTANTE DES ETUDIANTS

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Prévision 2020-2021	Prévision 2021-2022
Nombre d'étudiants	33 063	34 472	35 866	37 624		
Séjours d'études et linguistiques	922	845	575	483		
Stages à l'étranger	1 131	1 151	383	201		
Total	2 082	1 996	958	684		
% de mobilité sortante	6,2 %	5,8 %	2,7 %	1,8 %	5,5 %	4,5 %

Sources : DRI ; DEVE - SPOF

Mobilité sortante : La mobilité sortante comprend l'ensemble des étudiants inscrits à l'UPEC et titulaires d'un bac français réalisant un séjour d'études (dont doubles diplômes et programmes d'échanges) ou un stage à l'étranger. Les stages sont ceux reconnus académiquement.



On constate pour l'année universitaire 2020-2021 une forte baisse de la mobilité sortante, qui s'établi à 1,8 %. Ce taux poursuit la tendance engagée à partir de 2019-2020.

Justification de la prévision 2022 : Une reprise des mobilités sortante est constatée pour le premier semestre 2021 pour toutes les zones (UE et hors UE). La prévision suppose donc une tendance qui retrouve sa dynamique pré-covid. Attention, les mobilités au 2nd semestre peuvent encore être impactées par les actualités sanitaires.

AXE 5 : OPTIMISER LE PILOTAGE DE L'UNIVERSITE EN ASSOCIANT LA COMMUNAUTE

UNIVERSITAIRE

Afin d'accomplir ses missions de service public en formation et en recherche, et d'assurer son développement, l'une des priorités de l'UPEC consistera à assurer son équilibre financier notamment en développant les activités génératrices de ressources propres. Il s'agit notamment de poursuivre et d'amplifier une tendance pluriannuelle de croissance de la formation en apprentissage et tout au long de la vie, en s'appuyant sur ce qui constitue un apport spécifique et distinctif de l'université : l'articulation des formations avec la recherche.

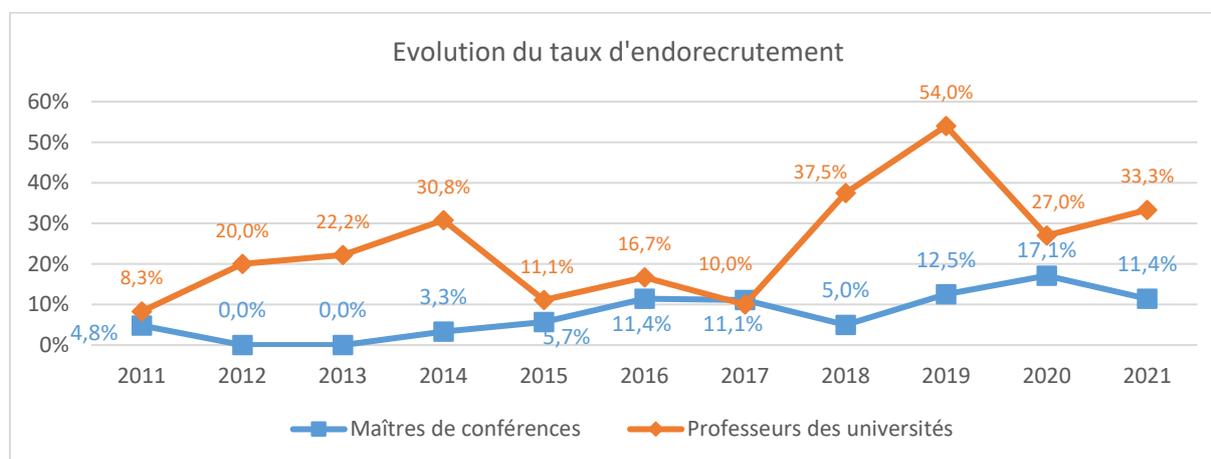
Pour atteindre cet objectif l'UPEC a créé en 2020 son OFA interne, UPEC.CFA. Fort de ses 200 premiers contrats en 2020, la réinternalisation en 2021 d'une partie de l'offre de formation de l'UPEC permet à ce jour d'atteindre 1 700 contrats à UPEC.CFA. La dynamique engagée se poursuivra avec le développement de la formation continue permettant en particulier de réaliser le transfert de la recherche et vers les acteurs économiques. En recherche, la valorisation des activités, avec le création d'une cellule « UPEC Transfert » permet le renforcement des opérations de transfert de technologie. De plus, la progression des contrats de recherche, d'études ou d'expertise généreront des ressources supplémentaires permettant le développement continu des projets. Enfin, il est à noter l'engagement de l'UPEC dans les réponses à projet et des réussites en 2021 tel qu'au PIA3 du Campus des Métiers et Qualifications: Santé, autonomie, bien vieillir et au PIA4 ExcellencES, après des réussites aux EUR (Ecole Universitaire de Recherche) et NCU (Nouveau Coursus Universitaire).

INDICATEUR 5.1 : ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

	2017	2018	2019	2020	2021
Maîtres de conférences	2	1	3	7	4
Total des recrutements	18	20	24	41	35
% des endorecrutements	11,1 %	5,0 %	12,5 %	17,1 %	11,43 %
Prof. des universités	1	3	7	4	3
Total des recrutements	10	8	13	12	9
% des endorecrutements	10,0 %	37,5 %	54,0 %	27,0 %	33,33 %
Ens. enseignants-cherch.	3	4	10	11	7
Total des recrutements	28	28	37	56	44
% des endorecrutements	10,7 %	14,3 %	27,0 %	19,6 %	15,90 %

Source : DRH, Pôle pilotage et SIRH

Le taux d'endorecrutement peut évoluer sensiblement d'une année à l'autre en raison notamment des faibles effectifs sur lesquels porte cet indicateur. Il est donc peu significatif. Après un taux d'endorecrutement en hausse entre 2017 et 2019, ce-dernier baisse à partir de 2020 pour s'établir à 15,9 % en 2021.



Précisions méthodologiques : Pour les MCF, le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement (COMUE UPE) mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement.

Pour les PR, le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).

INDICATEUR 5.2 : DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES (HORS SCSP*)

	Nature	2017	2018	2019	2020	Prévision 2021	Prévision 2022
Formation apprentissage		10,94 M€	11,81 M€	13,31 M€	8,49 M€	14,73 M€	17,22 M€
Formation continue, VAE et diplôme propre (droit spécifique)		7,53 M€	8,06 M€	8,56 M€	5,54 M€	7,82 M€	7,72 M€
Droits d'inscription (droit simple)		4,17 M€	4,12 M€	4,32 M€	6,47 M€	5,17 M€	7,34 M€
Contrats et prestations de recherche hors ANR et hors financements publics		1,88 M€	2,01 M€	2,64 M€	3,47 M€	3,64 M€	6,08 M€
ANR IA (74411)		0,55 M€	0,83 M€	1,25 M€	0,74 M€	0,65 M€	0,98 M€
ANR hors IA (74412)		0,06 M€	0,06 M€	0,72 M€	2,02 M€	1,83 M€	2,77 M€
Taxe d'apprentissage (7481)		1,26 M€	1,12 M€	0,67 M€	0,71 M€	1,16 M€	2,33 M€
Autres recettes		1,26 M€	1,17 M€	1,17 M€	1,10 M€	0,99 M€	0,89 M€
		3,21 M€	3,15 M€	4,93 M€	4,06 M€	4,13 M€	3,18 M€
Subventions (hors SCSP)	Fonctionnement	6,20 M€	6,93 M€	7,63 M€	4,29 M€	8,88 M€	19,67 M€
	Financement de l'actif	1,98 M€	1,84 M€	2,37 M€	3,73 M€	6,51 M€	16,10 M€
<i>dont Autres financements Etat</i>	Fonctionnement	0,78 M€	0,87 M€	1,01 M€	0,77 M€	1,38 M€	10,55 M€
	Financement de l'actif	0,39 M€	0,82 M€	0,78 M€	2,58 M€	2,91 M€	15,01 M€
<i>dont Conseil régional IDF (7442)</i>	Fonctionnement	0,59 M€	1,00 M€	0,88 M€	1,04 M€	1,87 M€	4,08 M€
	Financement de l'actif	1,01 M€	0,71 M€	0,48 M€	0,79 M€	0,96 M€	0,15 M€
<i>dont Conseils départementaux</i>	Fonctionnement	0,07 M€	0,06 M€	0,10 M€	0,04 M€	0,28 M€	0,18 M€
	Financement de l'actif	0,20 M€	0,16 M€	0,36 M€		1,25 M€	0,20 M€
<i>dont Union européenne (7446)</i>	Fonctionnement	1,14 M€	1,27 M€	1,47 M€	0,94 M€	1,62 M€	0,32 M€
	Financement de l'actif	0,02 M€	0,00 M€	0,23 M€		0,02 M€	
<i>dont Autres subventions</i>	Fonctionnement	3,62 M€	3,73 M€	4,18 M€	1,49 M€	3,73 M€	4,54 M€
	Financement de l'actif	0,37 M€	0,15 M€	0,52 M€	0,35 M€	1,37 M€	0,75 M€
Total		37,19 M€	39,10 M€	44,93 M€	37,15 M€	51,88 M€	78,21 M€
<i>hors financement actif</i>		35,20 M€	37,26 M€	42,57 M€	33,41 M€	45,37 M€	62,11 M€
Ressources encaissables		231,27 M€	235,75 M€	243,35 M€	251,59 M€	256,62 M€	211,00 M€
Part ressources propres sur ressources encaissables		16,1 %	16,6 %	18,5 %	14,8 %	20,22 %	37,07 %
Produits encaissables (ie hors financement actif)		229,28 M€	233,90 M€	240,99 M€	247,85 M€	250,11 M€	273,11 M€
Part ressources propres (hors financement actif) sur produits encaissables		15,4 %	15,9 %	17,7 %	13,5 %	18,1 %	22,7 %

Source : DAF

* SCSP : subvention pour charge de service public (dotation de l'État)

Les écarts constatés entre 2019 et 2020 s'expliquent par une modification méthodologique. Jusqu'en 2019 les montants saisis en exécution étaient établis en droits constatés, tandis qu'à partir de 2020 sont appliquées les méthodes de la GBCP. Les montants sont donc calculés sur les encaissements réels et décaissements réels.

Justification de la prévision 2022 : Les recettes FA sont en forte augmentation par le déploiement du CFA Interne, les frais de gestion restent donc en interne et impactent la prévision. Les DI ont été recalculés en fonction des effectifs en 2022 (non pris en compte en 2021). Les subventions de l'Etat connaissent également une forte hausse sur des financements spécifiques pour la recherche et les travaux

INDICATEUR 5.3 : FINANCEMENT DE L'ACTIVITE

	2017	2018	2019	2020	Prévision 2021	Prévision 2022	Taux de vigilance	Taux d'alerte
Produits encaissables	229,28 M€	233,90 M€	240,99 M€	247,85 M€	250,11 M€	273,11 M€		
Ressources propres (hors financements actifs)	35,20 M€	37,26 M€	42,57 M€	33,41 M€	45,37 M€	62,11 M€		
Charges décaissables (fonctionnement)	222,11 M€	225,49 M€	231,73 M€	234,56 M€	249,64 M€	271,16 M€		
<i>dont charges externes</i>	21,88 M€	22,11 M€	24,01 M€	23,46 M€				
<i>dont dépenses de personnel (hors provisions)</i>	186,28 M€	188,91 M€	191,56 M€	194,52 M€	204,57 M€	212,25 M€		
Contrats doctoraux (sur fonctionnement)	2,65 M€	2,62 M€	2,57 M€	3,57 M€	1,57 M€	0,77 M€		
Part des ressources propres	15,4 %	15,9 %	17,7 %	13,5 %	18,1 %	22,7 %	13-15 %	13 %
Part des charges décaissables	96,9 %	96,4 %	96,2 %	94,6 %	99,8 %	99,3 %	98-100 %	100 %
Part des charges externes	9,9 %	9,8 %	10,4 %	10,0 %			15-16 %	16 %
Part des dépenses de personnel	81,2 %	80,8 %	79,5 %	78,5 %	81,8 %	77,7 %	82-83 %	83 %
Part des dépenses de personnel et contrats doctoraux	82,4 %	81,9 %	80,6 %	79,9 %	82,4 %	78,0 %	82-83 %	83 %

Source : DAF

Les écarts constatés entre 2019 et 2020 s'expliquent par une modification méthodologique. Jusqu'en 2019 les montants saisis en exécution étaient établis en droits constatés, tandis qu'à partir de 2020 sont appliquées les méthodes de la GBCP. Les montants sont donc calculés sur les encaissements réels et décaissements réels. Il est néanmoins possible de constater une baisse de la part des ressources propres, qui s'établit à 13,5 %, dans la fourchette du taux de vigilance.

Justification des prévisions 2022 : la hausse des produits encaissables se conjuguent avec la hausse de l'enveloppe dépenses de personnels. La part des charges décaissable reste stable.

INDICATEUR 5.4 : ÉQUILIBRE FINANCIER

	2017	2018	2019	2020	Prévision 2021	Prévision 2022	Taux de vigilance	Taux d'alerte
Excédent brut d'exploitation	12,32M€	14,20 M€	14,09 M€	17,3 M€				0
<i>Variation</i>	<i>-0,04M€</i>	<i>+ 1.88 M€</i>	<i>-0,11 M€</i>	<i>3,81 M€</i>				
Résultat net comptable	3,37M€	3.83 M€	5,37 M€	7,20 M€				0
<i>Variation</i>	<i>0,79M€</i>	<i>0,46 M€</i>	<i>1,54 M€</i>	<i>1,83 M€</i>				
Fonds de roulement net (1)	26,71M€	26.46 M€	30,84 M€	32,9 M€	17,93 M€	15,28 M€		0
<i>Variation</i>	<i>0,18M€</i>	<i>-0,25 M€</i>	<i>4,38 M€</i>	<i>2,10 M€</i>	<i>-7,1 M€</i>	<i>-12,29 M€</i>		
Jours de dépenses	43	42	48	50	26	20		15
Sommes affectées (2)		nd	nd	nd				
Fonds de roulement mobilisable (1)-(2)	26,71M€	nd	nd	nd				
Besoin en fonds de roulement (3)	- 18,60 M€	-21,31 M€	- 21,25 M€	-26,00 M€	-30,73 M€	-34,26 M€		
Trésorerie (1)-(3)	45,31 M€	47,78 M€	52,10 M€	58,90 M€	48,66 M€	49,55 M€		0
<i>Variation</i>	<i>7,15M€</i>	<i>2,47 M€</i>	<i>4,32 M€</i>	<i>8,00 M€</i>	<i>-2,26 M€</i>	<i>-4,30 M€</i>		
Jours de dépenses	73	76	81	90	70	66	25-30	25

Source : DAF

On constate en 2020 une progression de l'EBE de 3,21 M€ et une progression du résultat net de 1,83 M€. Le fond de roulement net est en hausse (+2,06 M€). Conjugué à l'excédent de ressources lié à un besoin en fond roulement toujours négatif en 2020, la trésorerie de l'établissement est abondée d'environ 6,80 M€ pour se porter à 58,90 M€, l'équivalent de 90 jours de dépenses.